

Description du poste – Chargé(e) du Système d'information géographique et de la base de données

OBJECTIFS

Le (la) Chargé(e) du Système d'information géographique et de la base de données appuiera les activités quotidiennes liées à la mise en œuvre des activités du Projet Ruzizi III, y compris l'acquisition des terres et la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation.

LIGNES HIÉRARCHIQUES ET RELATIONS

- Rapport direct: Responsable Environnemental et Social
- Interne: Directeur du Projet
- Externe: Populations et organisations touchées par la mise en œuvre du projet (propriétaires, utilisateurs des terres, etc.), promoteurs, entrepreneurs, y compris les consultants.

FONCTIONS PRINCIPALES

Le (la) Chargé(e) du Système d'information géographique et de la base de données travaillera en étroite collaboration avec le Responsable E&S du Projet. Les principales fonctions sont les suivantes:

1. Fournir un soutien technique sur le Système d'information géographique et les questions connexes ;
2. Concevoir, développer, personnaliser et maintenir le Système d'information géographique (cartes, tableaux, etc.).
3. Entreprendre des analyses spatiales et créer des produits d'information à partir des logiciels et systèmes liés au Système d'information géographique pour répondre aux besoins spécifiques du recensement;
4. Examiner et interpréter régulièrement les sources de données et utiliser les fonctions logicielles de base du SIG pour saisir, éditer et mettre à jour les données spatiales du SIG, y compris les points, les lignes et les polygones, et attribuer les données dans des bases de données ou des couches, en suivant les procédures standard
5. Assurer le contrôle de la qualité en ce qui concerne la saisie des données, l'évaluation des données acquises auprès des collecteurs de données du recensement et développer la base de données;
6. Effectuer des recherches sur des documents sources standard tels que les cartes de trajectoire, les cartes parcellaires, les plans cadastraux, les descriptions légales, les permis, les plans d'exécution et d'autres documents pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des données avant leur saisie; utiliser des scripts et des requêtes standard pour rechercher et corriger les données spatiales et attributaires manquantes, incomplètes ou inexactes.
7. Aider à la préparation des cartes de base pour les caractéristiques du Projet (réservoirs, centrale électrique, camps, routes, lignes de transmission...) et entreprendre la numérisation, le géoréférencement, la vérification sur le terrain, etc;
8. Travailler en étroite collaboration avec l'équipe REL pour rassembler les informations spatiales et non spatiales concernant les limites des parcelles, le réseau d'infrastructures de base telles que les routes, les lignes de drainage et d'eau, les lignes de transmission, etc.;

9. Fournir un soutien au personnel de REL, aux ingénieurs, aux planificateurs et aux développeurs en ce qui concerne les informations du Système d'information géographique, comme l'emplacement des biens, les informations sur les réservoirs et les besoins connexes.
10. Gérer la base de données du Projet et les informations connexes
11. Toute autre tâche assignée par le Directeur de Projet.

RAPPORTS

- Le (la) Chargé(e) du Système d'information géographique et de la base de données rendra compte au Responsable E&S qui supervisera son travail et en informera le Directeur du Projet.

Sur la base des résultats, l'agent devra soumettre: (i) un bref rapport narratif/mensuel, décrivant le travail accompli dans la réalisation du produit mensuel spécifique; (ii) un aperçu du travail à accomplir pour le produit/mois suivant; (iii) des résumés de la consultation des parties prenantes à différents niveaux (national et local); et, (iv) des commentaires ou des recommandations concernant les rapports de suivi et l'avancement de la mise en œuvre des activités du Plan d'Action de Réinstallation.

DURÉE ET NATURE DU CONTRAT

La nomination de l'agent sera d'une durée de deux ans (2) et pourra être prolongée, le cas échéant. L'Agent sera basé dans la zone du Projet. La priorité sera donnée aux ressortissants originaires des 3 pays (Burundi, RDC et Rwanda). Les femmes sont particulièrement encouragées à postuler.

COMPÉTENCES/EXIGENCES

Le (la) Chargé(e) du Système d'information géographique, de préférence un citoyen de l'un des trois pays du Projet Ruzizi III, sera sélectionné sur la base des critères suivants:

- a) Connaissances avancées d'ArcGIS
- b) Niveau baccalauréat ou niveau supérieur;
- c) Connaissance de la gestion et de l'utilisation des données géographiques, familiarité avec la géométrie des coordonnées, la conversion et la validation des données, l'analyse spatiale et la visualisation.
- d) Maîtrise des logiciels du Système d'information géographique (ArcGIS et Quantum GIS)
- e) Connaissance du traitement des données, de l'évaluation et de l'organisation de la collecte, du stockage, de l'utilisation des données géographiques et de la visualisation.
- f) Capacité à résoudre des problèmes spécifiques au Système d'information géographique et à transmettre des informations sur le Système d'information géographique à des personnes qui n'en ont pas.
- g) Un minimum de 3 ans d'expérience avec 3 projets ou plus dans l'application SIG dans des domaines similaires ou connexes.
- h) Bonnes capacités de communication interpersonnelle et de coordination
- i) Capacité à respecter les délais, sens du détail et flexibilité.
- j) Maîtrise de l'anglais et du français

Pour postuler, veuillez envoyer une lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae à jobs@ruzizienergy.com au plus tard le 15 Avril 2023.